

COMMUNE DE LAUSANNE

Comptes de l'exercice 2002

Préavis N° 2003/15

Lausanne, le 17 avril 2003

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre b), de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 100 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2002.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
 - 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2002**
 - 2.1 Compte de fonctionnement*
 - 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif*
 - 2.3 Bilan général*
 - 3. Conclusion**
-

1. Introduction

Après des comptes 2001 fort satisfaisants, le bouclage des comptes 2002 fait apparaître un résultat qui peut être qualifié de préoccupant.

En effet, l'excédent des charges du compte de fonctionnement, qui atteignait 29.9 millions lors du vote initial du budget, a été augmenté ensuite à 49.1 millions par les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice. Il s'est encore aggravé de quelque 20 millions de francs pour atteindre 69.9 millions, en raison principalement de recettes fiscales n'ayant pas atteint les prévisions.

C'est en tout premier lieu le produit des impôts sur les personnes morales (- 16.7 millions par rapport au budget et - 45.2 millions par rapport aux comptes de 2001) qui est à l'origine de cette évolution défavorable. La dégradation de la conjoncture économique (dans les secteurs de la finance ainsi que de la communication notamment), combinée avec le rattrapage effectué en 2001 sur l'impôt des personnes morales, explique ces baisses importantes.

Quant au produit des impôts sur les personnes physiques, il est également resté en retrait du budget de 13.8 millions de francs, de même que celui relatif aux successions, ce dernier pour un montant de 6.4 millions de francs.

Le montant des investissements (dépense nette) s'est élevé à 97.4 millions contre 109.8 millions au budget. Le compte de fonctionnement dégage un modeste autofinancement de 8.7 millions, soit un taux de couverture des investissements de 8.9 %, contre 104.8 % l'année précédente. C'est donc une insuffisance d'autofinancement de 88.7 millions de francs qui apparaît pour l'exercice 2002, venant ainsi aggraver d'autant l'endettement.

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2002 :

COMPTE 2001	BUDGET 2002 (y c. crédits suppl.)		COMPTE 2002		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	
1 317 368 737.98	1 379 740 300	Total des charges	1 350 040 488.10		-29 699 811.90
1 316 501 596.17	1 330 623 700	Total des revenus		1 280 061 150.36	-50 562 549.64
867 141.81	49 116 600	Excédent de charges		69 979 337.74	20 862 737.74
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES	
93 753 586.06	128 431 200	Total des dépenses	107 529 002.80		-20 902 197.20
19 669 716.44	18 593 000	Total des recettes		10 160 282.93	-8 432 717.07
74 083 869.62	109 838 200	Investissements nets		97 368 719.87	-12 469 480.13
		FINANCEMENT			
-74 083 869.62	-109 838 200	Investissements nets	97 368 719.87		-12 469 480.13
77 690 789.68	79 847 500	* Amortissements		90 561 850.06	10 714 350.06
845 645.25	-3 875 600	* Mouvement sur les provisions et fonds de réserve	11 872 498.14		7 996 898.14
-867 141.81	-49 116 600	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	69 979 337.74		20 862 737.74
3 585 423.50	-82 982 900	Insuffisance d'autofinancement		88 658 705.69	5 675 805.69
77 669 293.12	26 855 300	* Autofinancement		8 710 014.18	-18 145 285.82

2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2002**2.1 Compte de fonctionnement**

	Charges	Revenus	Excédent des charges
Budget initial	1 358 728 500.00	1 328 789 600.00	29 938 900.00
Crédits supplémentaires	21 011 800.00	1 834 100.00	19 177 700.00
Budget final	1 379 740 300.00	1 330 623 700.00	49 116 600.00
Comptes 2001	1 350 040 488.10	1 280 061 150.36	69 979 337.74
Ecarts	-29 699 811.90	-50 562 549.64	20 862 737.74
	-2.15%	-3.80%	42.48%

Le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2002 s'établit comme il suit :

	Comptes 2002	Budget 2002 + crédits sup- plémentaires	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1 350 040 488.10	1 379 740 300	-29 699 811.90	-2.15
30 Charges de personnel	422 101 932.72	423 545 100	-1 443 167.28	-0.34
31 Biens, services et marchandises	384 420 230.07	417 634 400	-33 214 169.93	-7.95
32 Intérêts passifs	81 560 242.27	85 747 000	-4 186 757.73	-4.88
33 Amortissements	99 156 551.72	87 594 900	11 561 651.72	13.20
35 Dédommagements à des collectivités publiques	159 871 132.60	159 080 900	790 232.60	0.50
36 Subventions accordées	69 824 404.85	71 103 600	-1 279 195.15	-1.80
38 Attributions aux réserves	4 463 520.58	5 073 800	-610 279.42	-12.03
39 Imputations internes	128 642 473.29	129 960 600	-1 318 126.71	-1.01
4 REVENUS	1 280 061 150.36	1 330 623 700	-50 562 549.64	-3.80
40 Impôts	439 299 264.10	477 470 000	-38 170 735.90	-7.99
41 Patentes, concessions	3 455 811.90	3 452 000	3 811.90	0.11
42 Revenus des biens	55 175 661.90	53 015 800	2 159 861.90	4.07
43 Taxes, ventes et prestations facturées	574 458 774.13	593 429 100	-18 970 325.87	-3.20
44 Part à des recettes sans affectation	4 155 523.85	3 613 000	542 523.85	15.02
45 Dédommagements de collectivités publiques	56 542 225.67	58 774 000	-2 231 774.33	-3.80
46 Subventions acquises	1 995 396.80	1 959 800	35 596.80	1.82
48 Prélèvements sur les réserves	16 336 018.72	8 949 400	7 386 618.72	82.54
49 Imputations internes	128 642 473.29	129 960 600	-1 318 126.71	-1.01
RESULTAT				
Excédent de charges	69 979 337.74	49 116 600.00	20 862 737.74	42.48

* * *

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

CHARGES **- 29.7 mios**

30 Charges de personnel **- 1.4 mio**

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Comptes 2002	Budget 2002	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	422 101 932.72	423 545 100	-1 443 167.28	-0.3
Administration générale et finances	37 706 882.10	40 234 800	-2 527 917.90	-6.3
Sécurité publique	97 291 844.92	100 959 200	-3 667 355.08	-3.6
Culture, sports, patrimoine	27 587 429.57	27 703 500	-116 070.43	-0.4
Travaux	79 111 469.90	81 051 200	-1 939 730.10	-2.4
Enfance, jeunesse et éducation	62 492 189.13	63 472 800	-980 610.87	-1.5
Sécurité sociale et environnement	65 343 393.26	66 872 600	-1 529 206.74	-2.3
Services industriels	52 568 723.84	53 251 000	-682 276.16	-1.3
Economies salariales	0.00	-10 000 000	10 000 000.00	-100.0

Dans ce secteur de charges, on relèvera au passage que les économies salariales anticipées au stade du budget, d'un montant de 10 millions, ont été dépassées, soit de 1.4 million.

31 Biens, services et marchandises **- 33.2 mios**

	Comptes 2002	Budget 2002	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	16 481 619.25	17 183 400	-701 780.75	-4.1
Achat d'eau, d'énergie (sans les SI) et de combustibles	24 855 568.97	25 496 700	-641 131.03	-2.5
Marchandises	15 011 042.13	14 949 700	61 342.13	0.4
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	31 230 986.12	35 228 800	-3 997 813.88	-11.3
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	14 628 185.45	14 892 700	-264 514.55	-1.8
Honoraires et prestations de services	50 884 403.66	54 530 100	-3 645 696.34	-6.7
Autres dépenses en biens, services et marchandises	24 780 149.71	25 037 500	-257 350.29	-1.0
Sous-total	177 871 955.29	187 318 900	-9 446 944.71	-5.0
Achats d'énergie des SI	206 548 274.78	230 315 500	-23 767 225.22	-10.3
Total	384 420 230.07	417 634 400	-33 214 169.93	-8.0

C'est dans ce chapitre, où les charges sont proportionnellement les moins liées, que se réalisent habituellement les plus importantes économies. En 2002, l'écart le plus important provient des achats d'énergie des SI, lesquels sont restés à près de 23.8 millions de francs en deçà des prévisions, notamment en raison de prix

d'achats d'énergie inférieurs aux prévisions ainsi que de l'intégration, dans le budget, d'un timbre d'acheminement pour les productions de Lavey, l'Aboyeu et la turbine à gaz (TAG), selon les prescriptions de l'ancienne LME. Cet écart se décompose comme il suit :

(en mio de fr.)

• Achats du Service du gaz	-13.4
• Achats pour le chauffage à distance (gaz naturel, énergie-chaleur, huile légère)	-2.4
• Achats d'électricité	-8.0

Abstraction faite des achats d'énergie évoqués ci-dessus, l'on peut constater par ailleurs des économies de l'ordre de 10.2 millions de francs, dont :

(en mio de fr.)

• Achats de fournitures, de compteurs et d'installations aux SI	1.0
• Achats d'énergie à la STEP	0.3
• Force motrice des stations de pompage du Service des eaux	0.2
• Entretien des bâtiments	0.5
• Entretien des installations du Service d'assainissement	0.7
• Entretien des installations techniques du Service des eaux	1.6
• Entretien des installations techniques des SI	0.7
• Autres frais d'entretien de matériel et de mobilier	0.5
• Honoraires, études, expertises	0.3
• Affranchissements, téléphones	1.0
• Frais de transports	0.3
• Autres prestations de services	2.0

32 Intérêts passifs

- 4.2 mios

Les emprunts à long terme effectués au cours de l'exercice 2002, d'un volume total de 375 millions de francs, ont bénéficié des conditions particulièrement favorables du marché des capitaux, lesquelles se sont révélées sensiblement inférieures à celles prévues au budget. En outre, la dette flottante, dont le volume moyen a été inférieur aux prévisions grâce notamment au bon résultat d'autofinancement enregistré en 2001, a pu être financée à des taux encore plus bas, d'où également des économies importantes.

33 *Amortissements*

+ 11.6 mios

	Comptes 2002	Budget 2002	Ecarts (+/-)	
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>%</u>
	99 156 551.72	87 594 900	11 561 651.72	13.2
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	6 603 084.92	6 600 000	3 084.92	0.0
Autres pertes, défalcons et moins-values	1 991 616.74	1 147 400	844 216.74	73.6
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	52 007 254.21	51 600 900	406 354.21	0.8
Amortissements du patrimoine administratif des SI	38 554 595.85	28 246 600	10 307 995.85	36.5

S'agissant des "autres pertes", il convient de relever une hausse importante de 73.6 %, notamment au Contentieux (+ 0.126 million), au Groupe sanitaire (+ 0.2 million), à la Gestion du stationnement (+ 0.108 million - défalcons des macarons impayés) et au Service des eaux (+ 0.111 million).

Quant aux amortissements du patrimoine administratif, ils ont dépassé les prévisions en raison des importantes opérations de réactivations effectuées au Service des eaux (Travaux) ainsi qu'au Service de l'électricité.

35 *Dédommagements à des collectivités publiques*

+ 0.8 mio

	Comptes 2002	Budget 2002	Ecarts (+/-)	
	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>fr.</u>	<u>%</u>
	159 871 132.60	159 080 900	790 232.60	0.5
Compte de régulation EtaCom	74 202 221.20	71 000 000	3 202 221.20	4.5
Participation à des entreprises de transports	30 858 601.60	31 750 000	-891 398.40	-2.8
Part aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton	726 807.40	798 000	-71 192.60	-8.9
Participation au déficit de l'Etat de Vaud	5 776 767.00	5 600 000	176 767.00	3.2
Frais de taxation et de perception facturés par l'Etat (impôts)	1 752 630.00	1 830 000	-77 370.00	-4.2
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	4 255 766.70	4 370 000	-114 233.30	-2.6
Facture sociale	41 341 896.00	42 824 900	-1 483 004.00	-3.5
Autres dédommagements	956 443	908 000	48 442.70	5.3

La contribution nette versée au compte de régulation EtaCom, calculée initialement à raison d'environ 620 francs par habitant, a été révisée pour passer à quelque 684 francs, d'où un dépassement de l'ordre de 7.8 millions, partiellement compensé par une restitution de 0.9 million concernant l'exercice 2001, puis d'un correctif de 3.7 millions pour 2002, d'où un dépassement final de 3.2 millions environ.

On peut relever que la participation aux entreprises de transports a bénéficié également d'une ristourne de 0.9 million en correction de l'exercice 2001.

Quant au détail de la facture sociale, il s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Ecart
	fr.	fr.	fr.
<u>Facture sociale</u>			
Total	41 341 896.00	42 824 900	-1 483 004.00
Enseignement spécialisé	3 195 785.00	3 289 700	-93 915.00
PC AVS/AI et LAVAmal	18 503 433.00	18 667 100	-163 667.00
Prévoyance et aides sociales	11 771 294.00	12 514 500	-743 206.00
Protection de la jeunesse	3 579 044.00	3 382 900	196 144.00
Hébergement médico-social	4 292 340.00	4 970 700	-678 360.00

Rappelons que c'est à partir de 2002 que la répartition de la facture sociale entre le Canton et les communes a été modifiée, la part communale passant de 33 % à 40 %, cette participation étant augmentée à 45 % en 2003, puis à 50 % dès 2004.

36 Subventions accordées

- 1.3 mio

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2002	2002	fr.	%
	fr.	fr.		
	69 824 404.85	71 103 600	-1 279 195.15	-1.8
Administration générale et finances	3 766 712.54	3 967 800	-201 087.46	-5.1
Sécurité publique	80 209.40	83 100	-2 890.60	-3.5
Culture, sports, patrimoine	29 778 692.42	29 911 000	-132 307.58	-0.4
Enfance, jeunesse et éducation	17 497 221.24	17 898 400	-401 178.76	-2.2
Sécurité sociale et environnement	18701569.25	19 243 300	-541 730.75	-2.8

En raison de la mise en application des mesures EtaCom, la subvention au Conservatoire est restée 0.433 million de francs inférieure aux prévisions, l'Etat ayant versé une participation à la section d'art dramatique. En outre la part aux charges d'intérêts des sociétés immobilières (Office du logement) a été surévaluée de 0.250 million de francs.

38 Attributions aux réserves

- 0.6 mio

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2002	2002	fr.	%
	fr.	fr.		
	4 463 520.58	5 073 800	-610 279.42	-12.0
Fonds de péréquation des PFO	7 375.58	50 000	-42 624.42	-85.2
Fonds de régularisation des loyers	145.00	1 000	-855.00	-85.5
Fonds du Service des eaux	478 000.00	1 150 400	-672 400.00	-58.4
Fonds des SI	3 978 000.00	3 872 400	105 600.00	2.7

Aux PFO, la stagnation du chiffre d'affaires a contribué à réduire l'excédent de revenus, lequel est viré dans un fonds de péréquation.

Par ailleurs, suite au transfert du Service des eaux à la Direction des travaux, les attributions aux réserves ont été réduites.

39 *Imputations internes* - 1.3 mio
49

Un niveau moyen du patrimoine administratif à amortir légèrement inférieur aux prévisions a provoqué un écart de quelque 0.7 million de francs sur la facturation interne des intérêts.

REVENUS - 50.6 mios

40 *Impôts* - 38.2 mios

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	Comptes 2002	Budget 2002	Comptes 2001
	fr.	fr.	fr.
Total	439 299 264.10	477 470 000	494 529 089.95
Produit de l'impôt :			
– sur le revenu	266 301 601.45	282 800 000	266 643 206.45
– sur la fortune	35 066 823.70	33 000 000	34 205 917.65
– perçu des étrangers	7 008 125.40	6 400 000	6 545 309.20
– à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	781 231.15	800 000	712 454.85
– sur le bénéfice	59 382 877.10	77 000 000	103 617 306.30
– sur le capital	12 884 112.40	12 000 000	13 878 590.75
– foncier	25 245 782.95	25 000 000	25 020 661.15
– complémentaire sur les immeubles	3 345 568.15	3 000 000	3 599 749.85
Droits de mutation sur les transferts imm.	8 093 419.90	9 000 000	6 490 130.90
Produit de l'impôt :			
– sur les successions et les donations	15 579 705.80	22 000 000	27 655 265.95
– sur les divertissements	5 370 066.10	6 200 000	5 907 076.90
– sur les chiens	239 950.00	270 000	253 420.00

Inférieures de 8 % (- 38.2 millions) aux prévisions établies et de 11.2 % (- 55.2 millions) aux résultats des comptes 2001, les recettes fiscales de l'année 2002 sont marquées par un fort recul de l'impôt des personnes morales et de l'impôt sur les successions et donations. Les recettes de l'impôt des personnes physiques sont demeurées stables par rapport à l'année 2001.

L'impôt sur le **bénéfice** des personnes morales est inférieur de 22.9 % à la prévision établie (- 17.6 millions), alors que l'impôt sur le **capital** enregistre une progression de 7.4 % (+ 0.9 million). Tous deux sont en forte régression par rapport aux résultats des comptes 2001, soit une diminution respective de 42.7 % (- 44.2 millions) et de 7.2 % (- 1 million). La chute constatée est à la mesure de l'augmentation exceptionnelle

enregistrée au cours de l'exercice 2001. Cette dernière avait pour origine des résultats particulièrement élevés dans le secteur bancaire et celui des communications notamment, aujourd'hui en fort recul.

Par ailleurs, des mesures d'organisation particulière de la taxation des personnes morales ont gonflé artificiellement les recettes de l'exercice 2001 par rapport à celles des exercices 1999 et 2000.

Le produit de l'impôt sur le **revenu** des personnes physiques est quant à lui demeuré stable par rapport aux comptes 2001. Toutefois, comme en 2001, ce résultat est inférieur aux prévisions établies. Fondé sur l'analyse de la conjoncture des années de calcul de l'impôt (1999 et 2000), années marquées par une nette reprise de la marche des affaires, les budgets 2001 et 2002 prévoyaient une augmentation de 8 % de l'impôt par rapport aux derniers résultats des comptes connus (1999) : cette progression n'a finalement été que de 6.7 %.

Malgré un nombre de bordereaux largement plus important en 2002 (640) qu'en 2001 (591), l'impôt sur les **successions** et les donations est inférieur de plus de 12 millions (- 43.7 %) à celui de l'exercice 2001. Il est également inférieur de 6.4 millions (- 29.2 %) à ce que prévoyait le budget initial. Il est utile de rappeler qu'en 2001, deux successions seulement étaient à l'origine de la moitié de l'impôt facturé pour l'année entière.

La diminution du produit de l'impôt sur les **divertissements** est principalement liée à l'absence de grands spectacles au cours de l'année 2002, ainsi qu'à une baisse sensible de fréquentation des salles de cinéma (- 14 %).

42 Revenus des biens

+ 2.2 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2002	2002	fr.	%
	fr.	fr.		
	55 175 661.90	53 015 800	2 159 861.90	4.1
Intérêts	3 921 858.94	4 260 000	-338 141.06	-7.9
Revenu des immeubles du patrimoine financier	26 790 244.30	25 650 000	1 140 244.30	4.4
Revenu des biens du patrimoine administratif	23 754 241.67	22 546 800	1 207 441.67	5.4
Autres revenus	709 316.99	559 000	150 316.99	26.9

Au Service des impôts, de la caisse et du contentieux, les intérêts moratoires sont restés 0.5 million au-dessous des prévisions.

Au Service des gérances, le produit des immeubles du patrimoine financier a procuré des revenus supplémentaires pour 1.4 million de francs.

L'amélioration de l'occupation des parkings-relais a permis par ailleurs de dépasser les revenus prévus par Gestion du stationnement de 0.555 million de francs.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**- 19.0 mios**

	Comptes 2002	Budget 2002	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	85 452 668.48	86 199 000	-746 331.52	-0.9
Ventes diverses (sans les ventes d'énergie des SI)	59 154 862.52	62 710 100	-3 555 237.48	-5.7
Frais facturés à des tiers, remboursements	11 744 246.81	10 909 700	834 546.81	7.6
Amendes	13 902 993.50	13 000 000	902 993.50	6.9
Autres contributions	17 502 008.47	12 508 800	4 993 208.47	39.9
Sous-total	187 756 779.78	185 327 600	2 429 179.78	1.3
Ventes d'énergie des SI	386 701 994.35	408 101 500	-21 399 505.65	-5.2
	574 458 774.13	593 429 100	-18 970 325.87	-3.2

A l'instar des achats, les ventes d'énergie des SI sont restées inférieures aux prévisions, à savoir :

(en mio de fr.)

- Ventes de gaz (en progression, mais surévaluée) -9.3
- Ventes d'énergie-chaleur (en baisse en raison de conditions climatiques favorables) -6.5
- Ventes d'électricité (en progression, mais surévaluée) -4.5
- Vente de la production d'électricité de l'usine de Lavey (inférieure à la moyenne multiannuelle pour des raisons hydrologiques) -1.1

Les principaux autres écarts enregistrés dans ce chapitre sont les suivants :

(en mio de fr.)

- Prestations du Groupe sanitaire 0.5
- Finances d'entrée dans les installations sportives -0.4
- Taxes liées au traitement des eaux usées -2.2
- Accueil d'enfants 0.5
- Multimédia (téléseau, télécom, Internet) 0.9
- Prestations de diagnostics du Service commercial des SI -0.7
- Ventes d'eau -3.2
- Versements de l'ECA pour les dommages de "Lothar" 0.3
- Amendes 0.9
- Facturation du Service du cadastre aux crédits d'investissements 0.5
- Facturation des SI aux crédits d'investissements (intérêts et prestations) 6.1
- Abonnements à Internet 0.6

44 Part à des recettes sans affectation**+ 0.5 mio**

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers, en légère amélioration par rapport à ces dernières années, a dépassé les prévisions de 0.43 million de francs.

45 Dédommagements de collectivités publiques**- 2.2 mios**

	Comptes 2002	Budget 2002	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	56 542 225.67	58 774 000	-2 231 774.33	-3.8
Fonds de péréquation EtaCom	1 470 772.00	1 500 000	-29 228.00	-1.9
Participation des collectivités publiques aux charges du Service de secours et d'incendie (SSI)	9 707 451.52	9 987 000	-279 548.48	-2.8
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	1 204 808.00	1 491 000	-286 192.00	-19.2
Participation des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation	25 292 933.85	25 007 300	285 633.85	1.1
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	3 171 293.00	3 829 700	-658 407.00	-17.2
Participation cantonale aux charges du Centre social régional (CSR)	6 399 206.00	6 973 100	-573 894.00	-8.2
Participation des collectivités publiques aux charges de l'Office régional de placement (ORP)	8 119 391.65	8 396 000	-276 608.35	-3.3
Autres dédommagements	1 176 369.65	1 589 900.00	-413 530.35	-26.0

Relevons que des participations cantonales aux charges du Groupe sanitaire ainsi que du Centre social régional sont encore attendues pour l'exercice 2002.

En outre, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des autres communes de 0.7 million de francs.

46 Subventions acquises**+ 0 mio**

	Comptes 2002	Budget 2002	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	1 995 396.80	1 959 800	35 596.80	1.8
Subventions cantonales et fédérales pour les forêts	915 421.45	900 000	15 421.45	1.7
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	548 415.40	500 000	48 415.40	9.7
Subventions cantonales pour les activités sociales et sanitaires	264 160.00	264 200	-40.00	0.0
Autres subventions	267 399.95	295 600	-28 200.05	-9.5

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire.

48 *Prélèvements sur les réserves*

+ 7.4 mios

	Comptes 2002	Budget 2002	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	16 336 018.72	8 949 400	7 386 618.72	82.5
Fonds de régularisation des loyers	2 009.50	1 000	1 009.50	101.0
Fonds de péréquation de la STEP	2 366 400.80	1 260 400	1 106 000.80	87.7
Fonds des SI	13 967 608.42	7 688 000	6 279 608.42	81.7

Le produit de la taxe d'épuration ayant été sensiblement inférieur aux charges nettes, le Fonds de péréquation a dû être sollicité dans une mesure beaucoup plus large que prévu.

Aux Services industriels, les prélèvements supplémentaires par rapport au budget sont les suivants :

(en mio de fr.)

- Prélèvement sur le Fonds de péréquation du gaz pour compenser la hausse du prix du gaz par rapport au prix de référence 4.3
- Prélèvement sur le Fonds de péréquation du chauffage à distance pour compenser la hausse du prix du gaz par rapport au prix de référence 0.9
- Prélèvement sur le Fonds spécial des SI en faveur du Chauffage à distance (pour compenser le règlement d'un ancien litige avec un fournisseur, pour un montant de 0,45 mio, un autre prélèvement prévu à 0,178 mio n'ayant pas été effectué) 0.3
- Prélèvement sur le Fonds de péréquation du Service de l'électricité pour compenser la baisse de production de l'usine de Lavey 1.0

* * * *

2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	95 700 209.72	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	7 835 335.99	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)		798 234.03
Prêts et participations permanentes	4 465 043.05	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	326 648.07	
Subventions et recettes pour investissements		9 970 715.13
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		189 567.80
Investissements nets		97 368 719.87
	108 327 236.83	108 327 236.83
FINANCEMENT		
Investissements nets	97 368 719.87	
Amortissement du patrimoine administratif		90 561 850.06
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	69 979 337.74	
Diminution des provisions et fonds de renouvellement	11 872 498.14	
Insuffisance d'autofinancement		88 658 705.69
	179 220 555.75	179 220 555.75

Les dépenses nettes d'investissements 2002 se sont établies à 97.4 millions de francs, soit environ 12.5 millions de francs de moins qu'au budget, respectant ainsi la limite des 100 millions fixée par la Municipalité, tout en étant en nette progression par rapport aux dépenses de 2001 (74.1 millions de francs).

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'est, quant à lui, gravement dégradé, n'atteignant que 8.7 millions, contre 26.9 millions au budget et 77.7 millions aux comptes de 2001. Il en résulte un degré d'autofinancement des investissements nets de 8.9 % seulement, taux sans comparaison avec celui de 104.8 % enregistré l'année dernière.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2002 :

	Dépenses 2002	Tranche annuelle budgétisée
<i>(en millions de francs)</i>		
<u>Culture, sports, patrimoine</u>		
Réfection et transformation du parc de Montchoisi	5.4	4.0
<u>Travaux</u>		
Réaménagement et réfection des quais d'Ouchy et création d'un tronçon de la "Serpentine"	1.5	0.8
Construction d'un nouveau passage sous la voie ferrée Lausanne-Berne, à la Perraudettaz	1.5	1.8
Entretien et amélioration des collecteurs d'eaux usées	2.0	3.4
Entretien et amélioration de diverses installations de la STEP	1.6	3.2
Remplacement des moyens de production d'eau à Lutry	11.0	3.0
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	3.6	2.2

Enfance, jeunesse et éducation

Construction d'un complexe scolaire à Bois-Gentil	2.4	0.1
Extension et transformation du collège d'Entre-Bois	9.4	9.0
Construction d'un collège en remplacement du pavillon scolaire de Provence	2.9	1.5
Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires	3.5	2.0

Services industriels

Remplacements et extensions ordinaires	13.7	9.0
Construction d'une chaufferie à Malley	1.9	0.8
Rénovation et modernisation des équipements informatiques de Pierre-de-Plan	1.7	2.0
Restructuration partielle des réseaux à haute tension (50 kV et 125 kV)	2.2	4.0

—

2.3 Bilan général

Dès 1999, dans la perspective de la libéralisation des marchés, la Municipalité a décidé d'opérer par étapes des réactivations au travers notamment d'un rééchelonnement de l'amortissement des installations techniques et de la facturation aux investissements des prestations du personnel SI ainsi que des intérêts intercalaires. Les plus-values ont été utilisées pour effectuer des amortissements extraordinaires dans certains secteurs et pour constituer diverses provisions. Le détail de ces opérations est présenté de manière synthétique dans le tableau ci-après.

	Total	2002	2001	1999
<u>REVALORISATIONS NETTES</u>	<u>503 985 825.96</u>	<u>237 330 600.00</u>	<u>113 594 977.72</u>	<u>153 060 248.24</u>
Services généraux (MAGESI et immeubles administratifs)	15 565 000.00	15 565 000.00		
<i><u>Réseaux de distribution :</u></i>				
– Electricité	374 825 848.24	221 765 600.00		153 060 248.24
– Gaz	46 224 767.58		46 224 767.58	
– Eaux	67 370 210.14		67 370 210.14	
<u>UTILISATION</u>	<u>503 985 825.96</u>	<u>237 330 600.00</u>	<u>113 594 977.72</u>	<u>153 060 248.24</u>
<i><u>Amortissements spéciaux :</u></i>	<i><u>181 482 924.08</u></i>	<i><u>0.00</u></i>	<i><u>28 422 675.84</u></i>	<i><u>153 060 248.24</u></i>
– Multimédia	61 437 555.13		2 380 406.89	59 057 148.24
– Lavey	2 913 400.00			2 913 400.00
– Production solaire	534 000.00			534 000.00
– Production d'eau	7 304 800.00		7 304 800.00	
– Chauffage à distance	90 555 700.00			90 555 700.00
– Comptabilité	1 616 510.83		1 616 510.83	
– Bâtiments hors exploitation	3 718 996.50		3 718 996.50	
– Participations (Avenis - DigiTV - ASIG)	942 000.00		942 000.00	
– Fonds du stationnement	9 353 592.00		9 353 592.00	
– Abattoirs	3 106 369.62		3 106 369.62	
<i><u>Attribution aux provisions :</u></i>	<i><u>322 502 901.88</u></i>	<i><u>237 330 600.00</u></i>	<i><u>85 172 301.88</u></i>	<i><u>0.00</u></i>
– pour insuffisance d'amortissement	214 202 901.88	171 030 600.00	43 172 301.88	
– pour égalisation des résultats	66 300 000.00	66 300 000.00		
– pour pertes sur titres	12 000 000.00		12 000 000.00	
– pour pertes sur débiteurs	30 000 000.00		30 000 000.00	

Après les opérations ci-dessus, le bilan se présente comme il suit :

	2002	2001
1 ACTIF	2 395 932 940.74	2 263 086 587.97
Patrimoine financier	653 260 207.18	665 141 013.95
10 Disponibilités	11 061 313.29	14 167 519.59
100 Caisse	463 815.55	408 600.15
101 Chèques postaux	10 369 193.66	13 061 017.39
102 Banques	228 304.08	697 902.05
11 Avoirs	317 149 026.48	334 821 283.98
112 Impôts à encaisser	217 334 532.09	231 785 232.66
115 Débiteurs	99 814 494.39	103 036 051.32
12 Placements	302 244 067.35	294 411 215.70
120 Titres	604 209.50	638 954.50
122 Prêts	4 782.20	21 252.10
123 Immeubles	301 635 075.65	293 751 009.10
13 Actifs transitoires	22 805 800.06	21 740 994.68
Patrimoine administratif	929 646 410.70	856 539 540.89
14 Investissements	844 319 036.64	770 670 420.97
140 Terrains	6 494 001.65	2 493 072.95
141 Ouvrages de génie civil	767 827 980.09	548 875 917.91
143 Bâtiments	208 688 811.30	191 998 140.94
145 Forêts	13 005 499.00	13 005 499.00
146 Véhicules, machines et matériel	22 207 920.29	20 600 139.82
147 Marchandises et approvisionnements	9 982 231.02	10 780 465.05
149 Autres biens	30 315 495.17	26 089 487.18
Provision pour insuffisance d'amortissement	-214 202 901.88	-43 172 301.88
15 Prêts et participations permanentes	69 422 413.26	67 253 076.46
Prêts et participations permanentes	81 422 413.26	79 253 076.46
Provision pour risques de pertes sur titres	-12 000 000.00	-12 000 000.00
16 Subventions d'investissements	2 359 926.47	4 602 788.70
17 Autres dépenses à amortir	13 545 034.33	14 013 254.76
18 AVANCE A FINANCEMENT DE LA GESTION DU STATIONNEMENT	22 448 194.57	20 807 242.58
19 DECOUVERT	790 578 128.29	720 598 790.55
COMPTES D'ORDRE		
Impôt sur les réserves de crise (compte bloqué à la BCV)	10 645.80	10 645.80
Contrepartie des cautionnements et des garanties	171 344 055.91	177 491 794.77
Contrepartie de la garantie des rentes et des avoirs de vieillesse LPP en faveur de la CPCL	475 513 943.85	441 934 164.50

		2002	2001
2	PASSIF	2 395 932 940.74	2 263 086 587.97
	Engagements	2 327 098 136.40	2 184 020 237.48
20	Engagements courants	93 491 569.71	100 390 587.74
200	Créanciers	79 916 673.60	88 205 301.67
206	Comptes courants créanciers	3 741 873.75	3 489 011.62
209	Autres engagements courants	9 833 022.36	8 696 274.45
21	Dettes à court terme	39 500 000.00	120 000 000.00
210	Banques	39 500 000.00	120 000 000.00
22	Dettes à moyen et à long termes	2 006 000 000.00	1 832 000 000.00
221	Emprunts à moyen et à long termes	1 081 000 000.00	1 164 000 000.00
223	Emprunts par obligations	925 000 000.00	668 000 000.00
23	Engagements envers des entités particulières	24 419 860.88	21 700 191.30
232	Fondations	2 918 662.11	2 591 507.27
233	Fonds spéciaux sans personnalité juridique	21 501 198.77	19 108 684.03
24	Provisions	103 157 370.86	36 814 274.26
240	Provision pour risques de pertes sur débiteurs	36 000 000.00	36 000 000.00
241	Provision pour risques non assurés	857 370.86	814 274.26
243	Provision pour l'égalisation du résultat de l'électricité	66 300 000.00	0.00
25	Passifs transitoires	60 529 334.95	73 115 184.18
28	PROVISIONS ET FONDS DE RENOUVELLEMENT	46 386 609.77	58 259 107.91
283	CONTREPARTIE AVANCE A FINANCEMENT DE LA GESTION DU STATIONNEMENT	22 448 194.57	20 807 242.58
 COMPTES D'ORDRE			
	Contribuables assujettis à l'impôt sur les réserves de crise	10 645.80	10 645.80
	Cautionnements et garanties	171 344 055.91	177 491 794.77
	Garantie des rentes et des avoirs de vieillesse LPP en faveur de la CPCL	475 513 943.85	441 934 164.50

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser **fr. 217 334 532.09**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2002 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2002 mais non encore encaissés au 31 décembre 2002.

115 Débiteurs **fr. 99 814 494.39**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2002.

120 Titres **fr. 604 209.50**

Le portefeuille des titres du patrimoine financier est composé essentiellement de 2 735 actions de la SI "La Vidynette SA", 425 actions de la SI "Le Geai" et de 861 actions de la Banque Cantonale Vaudoise, de fr. 125.- de nominal, dont l'évaluation a dû être ramenée à la valeur fiscale de fr. 80.-.

123 Immeubles **fr. 301 635 075.65**

Voici les éléments constitutifs de ces biens du patrimoine financier (en millions de francs) :

Terrains disponibles	79.9
Domaines agricoles	3.7
Vignobles	5.6
Bâtiments locatifs	173.0
Constructions en cours	5.5
Terrains grevés de droits de superficie à titre onéreux	34.0

L'augmentation de ce poste par rapport à 2001 résulte, d'une part, des travaux à plus-values effectués principalement sur les immeubles Beaumont 4-8 (2.5 millions), Haldimand 2/Arlaud 3 (1.1 million), Grand-Pré 5 (1.1 million) et Port 5-7 (1.0 million) et, d'autre part, par des acquisitions pour 3.1 millions de francs, essentiellement dans la région de la Clochatte. Ce poste a par ailleurs été diminué pour 1 million environ, suite essentiellement à des transferts au patrimoine administratif, les ventes étant demeurées à un niveau insignifiant.

13 Actifs transitoires **fr. 22 805 800.06**

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, de même que certaines prestations à facturer.

Patrimoine administratif	fr. 929 646 410.70
L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :	
Solde au 1 ^{er} janvier 2002	856 540
Investissements bruts	107 529
	<u>964 069</u>
dont à déduire :	
– Recettes d'investissements	10 160
– Amortissements	90 562
	<u>100 722</u>
	863 347
Réactivations	237 331
Attribution à la provision pour insuffisances d'amortissement	-171 031
Solde au 31 décembre 2002	<u>929 647</u>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

• **14 Investissements du patrimoine administratif** **fr. 844 319 036.64**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

La forte augmentation constatée sous ce poste du bilan provient principalement des réactivations évoquées ci-avant.

Voici, à titre indicatifs les éléments constitutifs des investissements des SI, qui constituent la partie prépondérante de ce chapitre (en millions de francs) :

Installations des Services généraux (immeubles administratifs, MAGESI)	42.5
Installations du Service du gaz	101.1
Installations du Service du chauffage à distance	3.9
Installations du Service de l'électricité	439.7
Antenne urbaine, télécom, Internet	p.m.

• **15 Prêts et participations permanentes** **fr. 69 422 413.26**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, des Services industriels (EOS, Boisy TV SA, Gaznat, principalement).

La hausse constatée dans ce chapitre provient principalement de l'acquisitions d'actions GEDREL SA (3.4 millions de francs), ainsi que d'actions aux SI.

Relevons à ce sujet que pour préparer sa défense face aux pressions du marché et à la concurrence des grands groupes européens, la société EOS SA a subi une profonde restructuration. En particulier, un Conseil des pouvoirs publics a été créé. Il est présidé par M. Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'état.

EOS holding SA a été constituée le 26 mars 2002. Son capital-actions, repris par les actionnaires distributeurs romands grâce à des apports en nature est de 1'690'000 actions nominatives de fr. 100.-, soit 169'000'000 de francs. La ville de Lausanne est actionnaire pour 20.06 %, soit pour 33'895'000 francs. Ce montant a été financé par la cession de 290'950 actions nominatives de fr. 100.- d'EOS SA et de 4'000 actions nominatives de fr. 1'000.-, libérées à 30 %, d'Avenir Trading SA. La valeur nominale des actions en possession des SIL a ainsi passé de 30'295'000 francs à 33'895'000 francs, ce qui représente une progression favorable pour la Ville de Lausanne de 3'600'000 francs.

• **16 Subventions d'investissements** **fr. 2 359 926.47**

Ces subventions ont été allouées principalement pour les constructions ou les rénovations des églises, des abris de protection civile et des équipements gériatriques.

• **17 Autres dépenses à amortir** **fr. 13 545 034.33**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 "Investissements" ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

• **18 Avance à financement de la gestion du stationnement** **fr. 22 448 194.57**

Cette rubrique mémorise les résultats d'exploitation du centre de charges 2601 "Gestion du stationnement", avec contrepartie au passif sous chiffre 283. L'augmentation de ce poste correspond donc à l'excédent de charges enregistré en 2002.

19 Découvert **fr. 790 578 128.29**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2002	720 599
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2002	<u>69 979</u>
Etat au 31 décembre 2002	<u><u>790 578</u></u>

PASSIF

21 Dettes à court terme **fr. 39 500 000.00**

Le niveau de la dette flottante s'est fortement réduit suite aux consolidations effectuées compte tenu des conditions favorables offertes pour les emprunts à long terme (voir tableau ci-dessous).

22 Dettes à moyen et à long termes **fr. 2 006 000 000.00**

Au cours de l'exercice 2002, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunts effectués			
Emprunt public	125 000 000	3.625	2002 - 2013
Emprunt public	125 000 000	3.625	2002 - 2009
Assurance	15 000 000	3.480	2002 - 2011
Emprunt public	110 000 000	3.375	2002 - 2011
Total	375 000 000		
Remboursements			
Assurance	10 000 000	7.000	1992 - 2002
Assurance	5 000 000	6.750	1992 - 2002
Assurance	5 000 000	6.750	1992 - 2002
Assurance	5 000 000	6.750	1992 - 2002
Caisse de pensions	3 000 000	6.750	1992 - 2002
Assurance	5 000 000	4.375	1994 - 2002
Assurance	20 000 000	4.375	1994 - 2002
Emprunt public (dénonc. anticipée)	100 000 000	6.750	1992 - 2004
Assurance	1 000 000	7.000	1992 - 2002
Assurance	3 000 000	7.000	1992 - 2002
Assurance	1 000 000	6.875	1992 - 2002
Assurance	10 000 000	5.200	1995 - 2002
Caisse de pensions	10 000 000	5.125	1995 - 2002
Assurance	10 000 000	5.125	1995 - 2002
Assurance	3 000 000	5.500	1994 - 2002
Assurance	10 000 000	5.750	1994 - 2002
Total	201 000 000		
Augmentation des emprunts consolidés	174 000 000		

232 Fondations *fr.* 2 918 662.11

233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique *fr.* 21 501 198.77

Les disponibilités de cinq fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt. Le détail de ces fondations et fonds spéciaux figure à la fin de la brochure annuelle des comptes.

24 Provisions *fr.* 103 157 370.86

La forte augmentation enregistrée sous cette rubrique provient de la création d'une provision pour égalisation des résultats du Service de l'électricité de 66.3 millions de francs, suite aux réactivations opérées aux Services industriels.

25 Passifs transitoires *fr.* 60 529 334.95

Pour l'essentiel, cette rubrique est constituée des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2002.

28 Fonds de renouvellement et réserves **fr. 46 386 609.77**

L'évolution de ce poste s'explique comme il suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2002		58 259	
Attributions :	– au fonds de péréquation des PFO	7	
	– au fonds de renouvellement du Service des eaux	478	
	– aux réserves des SI	3 978	4 463
Prélèvements :	– sur le fonds de régularisation des loyers	-2	
	– sur le fonds de péréquation de la STEP	-2 366	
	– sur les réserves des SI	-13 968	-16 336
Solde au 31 décembre 2002			46 386

Le poste se compose de la manière suivante :

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
	<i>(en milliers de francs)</i>	
• Fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.	200	200
• Fonds régularisation des loyers	47	49
• Fonds de péréquation des PFO	1 056	1 049
• Fonds de péréquation de la STEP	3 062	5 428
• Fonds de renouvellement du Service des eaux	8 437	7 959
• Fonds spécial de réserve des SI	18 357	20 655
• Fonds de renouvellement du Service du gaz et du chauffage à distance	2 269	2 071
• Fonds de péréquation du Service du gaz	3 001	7 263
• Fonds de péréquation du Chauffage à distance	133	1 058
• Fonds de renouvellement du Service de l'électricité	1 722	1 453
• Fonds de péréquation du Service de l'électricité	8 102	11 074
Total	46 386	58 259

5. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2003/15 de la Municipalité, du 17 avril 2003;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver les comptes de 2002 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2003/15, du 17 avril 2003.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

François Pasche